



## La FESP, Fédération des Entreprises de Services à la Personne reconnue 1<sup>ère</sup> fédération représentative du secteur des SAP

Le 14 avril 2025

La **FESP, Fédération des Entreprises de Services à la Personne (FESP)** est une nouvelle fois reconnue comme **première organisation patronale représentative du secteur**, confirmant ainsi sa place de **leader depuis plus de 30 ans**.

Cette mesure d'audience, qui s'opère tous les 4 ans, détermine la représentativité des organisations d'employeurs dans le secteur des services à la personne (SAP). La FESP rappelle que, selon le Code du travail, le critère prépondérant pour mesurer la représentativité d'une organisation patronale est le nombre de salariés employés par les entreprises adhérentes, devant le nombre d'entreprises elles-mêmes adhérentes. Ce choix traduit une volonté de mesurer la capacité réelle des Fédérations à représenter le poids économique et social de la branche, ainsi qu'à négocier des accords collectifs ayant un impact significatif sur les salariés. Il est important de souligner que toutes les données utilisées dans la mesure de l'audience sont certifiées par des commissaires aux comptes et validées par le Haut Conseil du dialogue social.

Avec **41,14 % des suffrages**, la FESP conforte son rôle de porte-voix majoritaire des entreprises de services à la personne et de leurs **26 métiers**, auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et de l'ensemble des acteurs du secteur.

Présente sur l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer, la **FESP fédère un large réseau de dirigeants d'entreprises engagées qui agissent au quotidien pour défendre les métiers et tous les modes d'intervention du secteur**. Cet ancrage terrain renforce la légitimité de la FESP comme interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et partenaires sociaux.

**Pour Brice Alzon**, Président de la FESP « *Être entendus et suivis nous conforte dans notre mission et nous pousse à continuer de défendre et représenter avec conviction un secteur que nous aimons profondément. Ces résultats sont une reconnaissance forte et nous sommes très fiers de cette position de leader depuis 30 ans maintenant* ».

**Pour Catherine Lopez**, Directrice générale, « *La représentativité n'est pas un trophée, c'est un levier pour agir et pour structurer le secteur. A la FESP, nous représentons tous les métiers et tous les modes d'intervention. Ces résultats témoignent de l'engagement constant de nos adhérents, administrateurs, présidents de commission, référents et équipes FESP pour construire l'avenir de notre secteur essentiel.* »

**La FESP poursuit sa mobilisation avec ambition autour des enjeux clés de demain qui sont nombreux : modernisation du secteur, valorisation et attractivité des métiers, formation, innovation sociale, intégration de l'IA dans les pratiques professionnelles...**



### **Contacts presse FESP :**

Shahina Akbaraly — 06 50 82 55 05 — [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com)

Erika Nardeux — 06 50 96 37 74 — [e.nardeux@o2p-conseil.com](mailto:e.nardeux@o2p-conseil.com)

### **À propos de la FESP :**

La Fédération du service aux particuliers (FESP) est la Première Fédération représentative des entreprises de services à la personne, ce qui fait d'elle l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics. En tant que Fédération leader du secteur et maison commune des SAP, elle représente plus de 3 600 entreprises et 130 000 salariés couvrant l'ensemble du champ des SAP (aide à domicile, petite enfance, ménage, repassage, téléassistance, soutien scolaire, cours à domicile, portage de repas, jardinage, etc.). Elle œuvre depuis 1996 à la défense, au développement, à la valorisation et professionnalisation du secteur. Elle a notamment inventé le dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt en vigueur depuis juin 2022. Membre du MEDEF, elle est à ce titre administrative au sein de la CNSA, CNAF, CNAV, CNAM.